

EDITORIAL

« 2019 », l'année qui nous a porté à la tête de cette instance vient de s'achever. Ce fût une année riche en moments forts pour le CCM-Côte d'Ivoire marquée par le processus de renouvellement des membres et la communication du montant alloué au pays.

« 2020 » est le début d'une nouvelle ère avec beaucoup de défis à relever telle que la préparation des nouvelles subventions.

L'instance de coordination a pu obtenir du Fonds mondial, fidèle partenaire du pays, plus de 151 milliards de Francs CFA pour la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme en Côte d'Ivoire durant la période 2021-2023.

Cette nouvelle enveloppe permettra d'assurer la continuité des actions, puisque les subventions actives prennent toutes fin au 31 décembre 2020. Il est donc impérieux pour le CCM-Côte d'Ivoire, de s'inscrire dans une dynamique de coordination de rédaction des nouvelles demandes de financements à travers un processus multisectoriel, transparent, inclusif et participatif.

Pour ce faire, un dialogue pays a été organisé avec toutes les parties prenantes en janvier 2020 aux fins d'échanger sur les stratégies et la répartition de ces fonds (de quelle manière les ressources disponibles peuvent servir les objectifs du pays).

L'élément nouveau, est l'instauration d'une subvention à part entière pour adresser les questions transversales du Renforcement du système de santé (RSS) et l'identification d'un bénéficiaire principal (PR), entre les trois pathologies ainsi que la proportion à en dégager.

Ainsi, nous voulons réitérer toute notre gratitude à tous les membres du CCM-Côte d'Ivoire, aux bénéficiaires principaux (PRs), aux Partenaires Techniques et Financiers ainsi qu'au Fonds mondial pour leur appui qui a permis à la Côte d'Ivoire d'obtenir des résultats probants depuis le début de la



Dr AMETHIER Solange, Présidente CCM-CI

lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme pour le bien-être des populations. Nos remerciements vont également à l'endroit de tout le personnel du secrétariat Permanent pour son dévouement et son expertise qui permettent l'atteinte des objectifs.

Afin de maintenir les acquis de la lutte et conformément au mandat de l'institution, le CCM-Côte d'Ivoire continuera de mobiliser des ressources pour couvrir les besoins en financement des différents Plans Stratégiques Nationaux (PSN).

Nous voudrions donc compter sur la collaboration de toutes les parties prenantes et sur la disponibilité des membres du CCM-Côte d'Ivoire pour la réussite des missions.

Nous ne saurions conclure notre intervention sans souhaiter à chacun et à chacune, nos vœux les meilleurs pour 2020 couronnés de santé, de prospérité, de paix, de succès personnels et professionnels et d'amour pour notre pays.

Dr AMETHIER Solange
Présidente CCM-CI

EN BREF

FOCUS..... P. 3

- Rencontre avec les PRs

- Politique de Cofinancement

NOUVELLE DE SUBVENTION..... P. 6

Bilan 2019
des activités de RSS

JEUX..... P. 8

Mots Croisés

FOCUS

Rencontre du Bureau Exécutif avec les récipiendaires principaux (PRs).....P. 3

Politique de cofinancement des trois pathologiesP. 5

NOUVELLE DE SUBVENTION

Bilan 2019 des activités de Renforcement du Système de Santé financées par le Fonds Mondial de Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme du nouveau modèle de financement 2 (NFM2).....P. 6-7

JEUX

Mots croisés.....P. 8-10

RENCONTRE DU BUREAU EXÉCUTIF AVEC LES RÉCIPENDAIRES PRINCIPAUX (PRs)

Le mercredi 15 janvier 2020, le Bureau Exécutif du CCM-Côte d'Ivoire a échangé avec les Récipiendaires Principaux (PRs) des subventions du Fonds mondial.

Pour rappel, le CCM Côte d'Ivoire a désigné cinq PRs dont trois publics (Le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT) et le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) et deux PRs communautaires (Save The Children pour le paludisme et Alliance Côte d'Ivoire pour le vih/sida et la tuberculose). Ces PRs mettent en œuvre actuellement pour la période 2018-2020 les subventions selon de Nouveau Modèle de Financement 2 (NFM2) du Fonds mondial. L'objectif pour la nouvelle équipe dirigeante était de mieux faire connaissance avec les différents PRs, leurs communiquer la décision de l'Assemblée Générale (AG) du 18 décembre 2019 et d'aborder la question du Renforcement du Système de Santé (RSS) à savoir la proportion de financement à allouer au volet RSS ainsi que les modalités de sa mise en œuvre.

Madame la présidente a remercié et encouragé tous les PRs pour leurs bonnes performances et les a informés de leur reconduction comme Bénéficiaires Principaux pour la période de 2021-2023.



Il a été convenu de constituer la cagnotte du volet RSS correspondant à environ 10% de l'allocation totale, à partir des enveloppes des allocations maladies vih/sida et paludisme. L'allocation tuberculose ne subirait pas de modification.

Pour la mise en œuvre de la subvention RSS, un PR devra être sélectionné par le CCM-Côte d'Ivoire à travers un processus transparent et équitable.

La rencontre s'est achevée sur une note de satisfaction de toutes les parties prenantes.

POLITIQUE DE COFINANCEMENT DES TROIS PATHOLOGIES

Du 22 au 29 janvier 2020, une mission du Fonds mondial a séjourné en Côte d'Ivoire. À l'ordre du jour des différentes rencontres, figurait la problématique du cofinancement.

La politique de cofinancement du Fonds mondial a pour but d'inciter les pays à préserver les acquis, mais aussi à financer davantage le secteur de la santé pour une meilleure prise en charge des malades, dans le cadre de la politique globale de transition et de pérennité.

En prélude à l'élaboration des nouvelles demandes de financement pour la période 2021-2023, se sont tenus les 28 et 29 janvier 2020 à la Direction des Affaires Financières (DAF) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) des rencontres sur le mécanisme de cofinancement. Ont participé à ces échanges, l'équipe pays du Fonds mondial et les parties prenantes nationales afin de partager les informations relatives à ce mécanisme.

Les sources de financement concernent toutes les contributions nationales, qu'elles soient publiques ou privées, utilisées pour financer la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux (hors paiements directs des usagers). Les pays ont pour obligation de justifier les investissements réalisés.

Les exigences clés de cette politique de cofinancement sont :

- (i) les dépenses publiques progressives dans le domaine de la santé,
- (ii) l'absorption progressive des principaux coûts des programmes.

La Côte d'Ivoire, se situant dans la tranche des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure avec une charge de morbidité élevée, doit investir au moins 50% du montant de l'incitation au cofinancement dans les trois programmes et le reste dans le renforcement du système de santé.

De plus, une incitation de cofinancement d'au moins 15% des fonds sont disponibles pour les pays s'ils prennent et honorent des engagements supplémentaires dans le cadre du cofinancement.

Ainsi, les engagements de 20 % du montant alloué au pays pour la période 2020-2022, pris lors de la conférence de reconstitution des fonds tenue à Lyon en France (Octobre 2019) viendront en complément des dépenses réalisées sur le cycle d'allocation précédent (2017-2019).

Il faut rappeler que pour la période 2021-2023, la Côte d'Ivoire bénéficie d'une allocation de 231 483 474 Euros soit 151 843 205 154 Francs CFA et le montant lié au cofinancement (20%) est de 46 296 695 Euros soit 30 370 809 100 Francs CFA (dont 23 148 347 Euros soit 15 218 202 400 Francs CFA pour les trois maladies).



BILAN 2019 DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ FINANCÉES PAR LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME DU NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT 2 (NFM2)

En janvier 2020 le CCM-Côte d'Ivoire a organisé la réunion bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la subvention RSS 2018 -2020. En effet, dans les subventions NFM2, un volet important de Renforcement du Système de Santé (RSS) a été intégré aux subventions du VIH et du paludisme. La coordination et la gestion financière de ces interventions ont été confiées à l'Unité de Coordination des Projets subventionnés par le Fonds mondial (UCP-FM).

La mise en œuvre est assurée par les structures du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) et est axée sur la gouvernance/leadership, le système d'information sanitaire, la santé communautaire et la chaîne d'approvisionnement.

En 2019, nous avons noté un appui important au fonctionnement des régions et districts sanitaires, une amélioration de la réalisation des activités bilan et planification annuelles, des réunions de coordination et de supervisions (légère hausse des supervisions dans les Directions Départementales de la Santé (DDS) en 2019 57% par rapport à 2018 (25%)). La Cellule Technique Nationale du Financement basé sur la performance (CTN PBF) a eu la charge du renforcement des Performances des structures prestataires et de régularisation.

Pour ce NFM2, la Direction de l'Informatique et de l'Information Sanitaire (DIIS) avait plusieurs objectifs parmi lesquels :

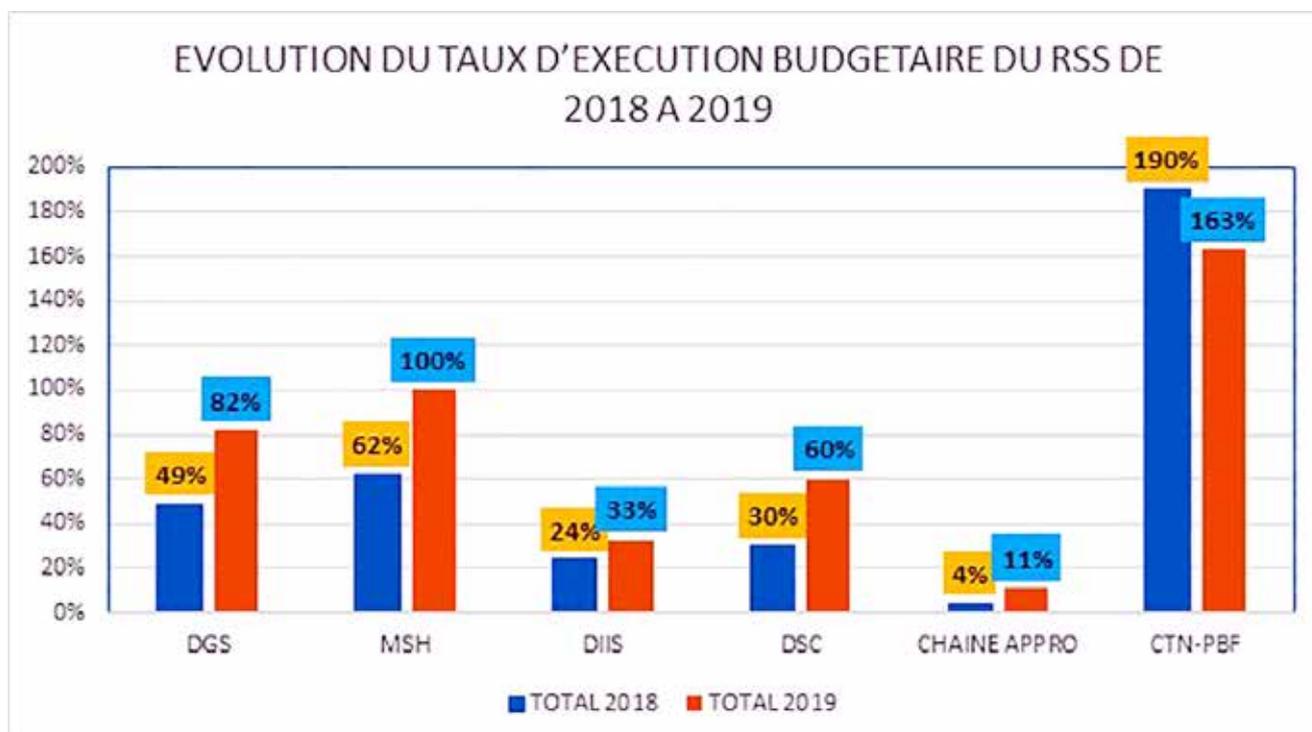
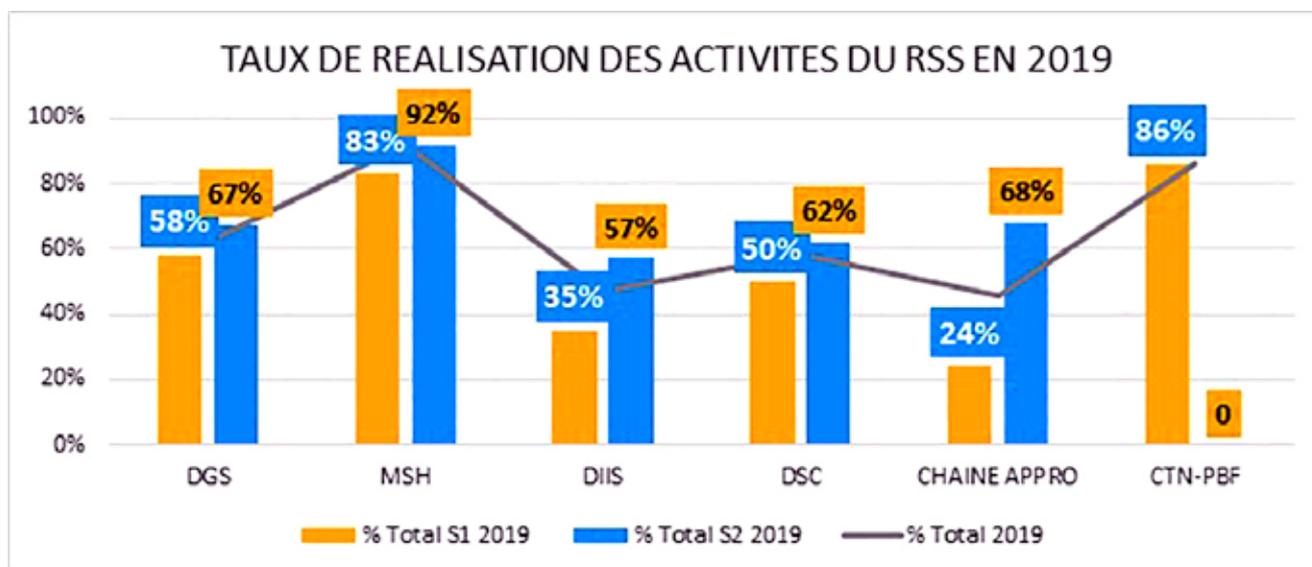
La qualité et la consolidation des données, la révision des indicateurs, l'utilisation des données, l'intégration des données communautaires dans le DHIS2. Comme résultats, nous notons au niveau national une Complétude à 99,11% et Promptitude à 89,73% des rapports des établissements de santé. Il est à noter également, l'intégration des données communautaires de 43 directions Départementales et Districts Sanitaires dans le DHIS2 en 2019.

La Direction de la Santé Communautaire (DSC) a bénéficié d'une capacitation à travers la formation de 1515 Agents de Santé Communautaire (ASC) dans les 31 Districts Départementaux Sanitaires

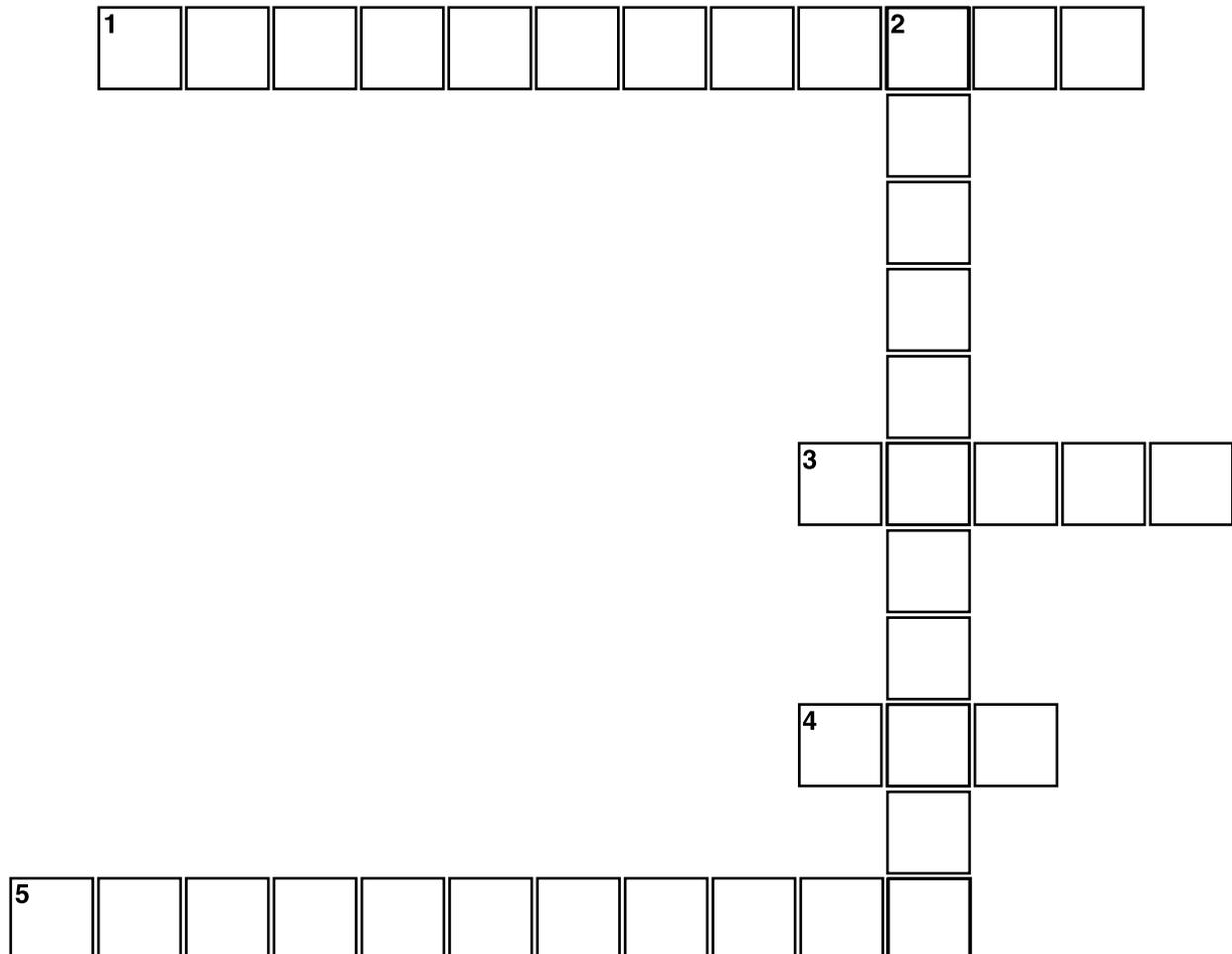
La sensibilisation / Mobilisation de tous les acteurs à l'appropriation de la stratégie nationale. L'opérationnalisation du Plan Stratégique National (PSN) de la santé communautaire 2017-2021, a connu un essor en 2019 avec les résultats ci-après : la reproduction et la mise à disposition des outils de collecte de données communautaires aux ASC formés et de leurs infirmiers superviseurs, l'organisation des réunions de consolidation des données regroupant les ASC et les infirmiers pour les données des trimestres T2, T3 et T4 ainsi que le paiement de la motivation trimestrielle des 1515 ASC.

La Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires (DPML) et le Programme National de Développement de l'Activité Pharmaceutique (PNDAP) ont pour objectif à travers ce financement du Fonds mondial, de mettre à échelle le modèle de distribution au dernier kilomètre tout en améliorant la quantification, la gestion des stocks et des inventaires au niveau des Etablissements de Soins de Premier Contact (ESPC). Le démarrage effectif des activités de la chaîne d'approvisionnement a permis au premier semestre de 2019, la mise en place de l'équipe de gestion (coordonnateur, comptable et responsable de suivi évaluation) et la formation de 165 professionnels de la santé sur le cycle de gestion des médicaments. Le deuxième semestre a été marqué par l'opérationnalisation de l'application m-SUPPLY pour une meilleure gestion des médicaments jusqu'au dernier kilomètre (missions de terrain, analyse et évaluation des mécanismes en place).

BILAN 2019 DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ FINANÇÉES PAR LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME DU NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT 2 (NFM2)



VIH/SIDA



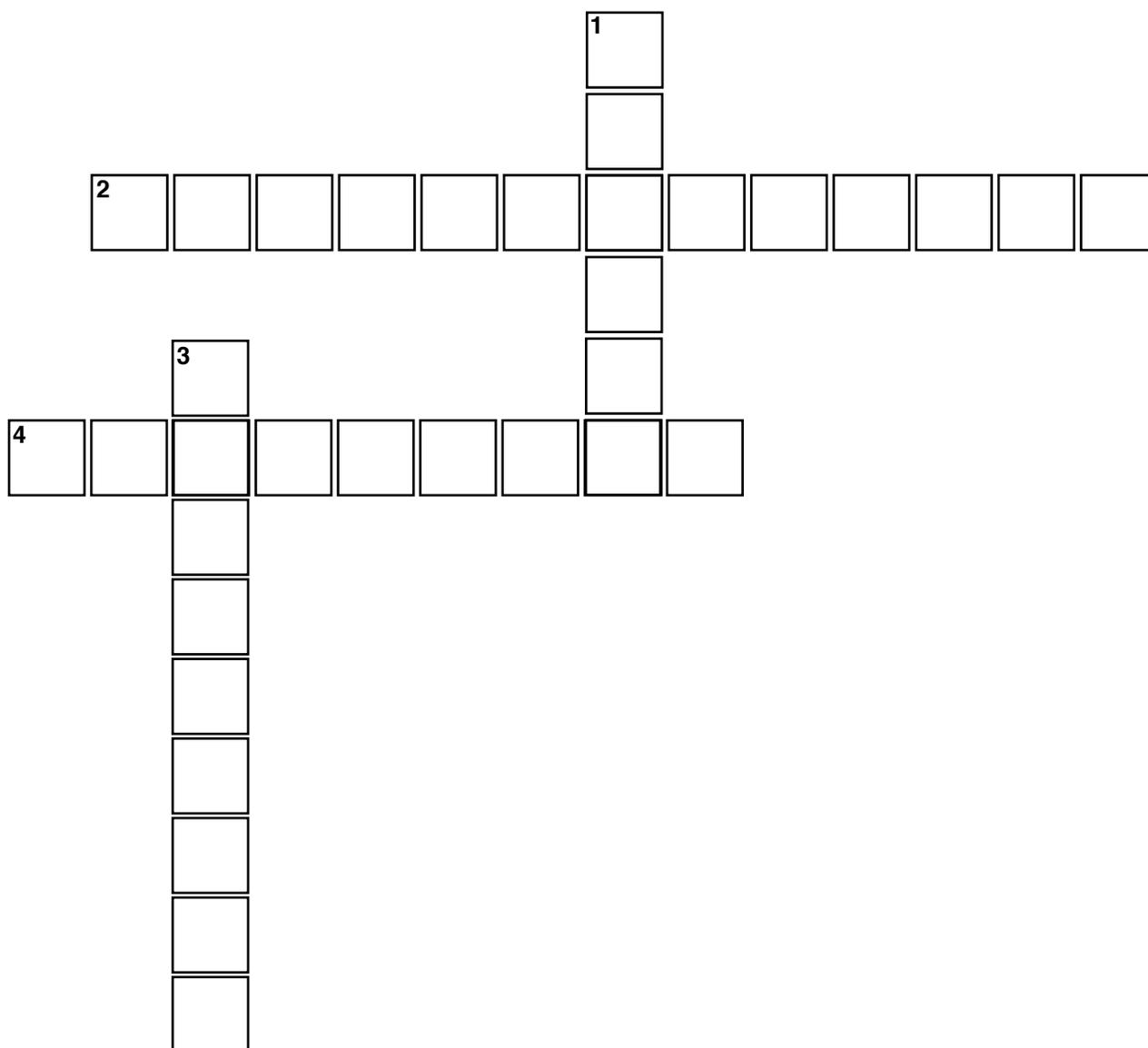
Horizontal

- 1 Se dit de quelqu'un pour qui le sérodiagnostic du virus du sida est positif
- 3 Germe pathogène
- 4 Virus responsable du sida
- 5 Techniques thérapeutiques en combinaison de trois médicaments antiviraux

Vertical

- 2 Relatif à l'immunité d'un organisme

PALUDISME



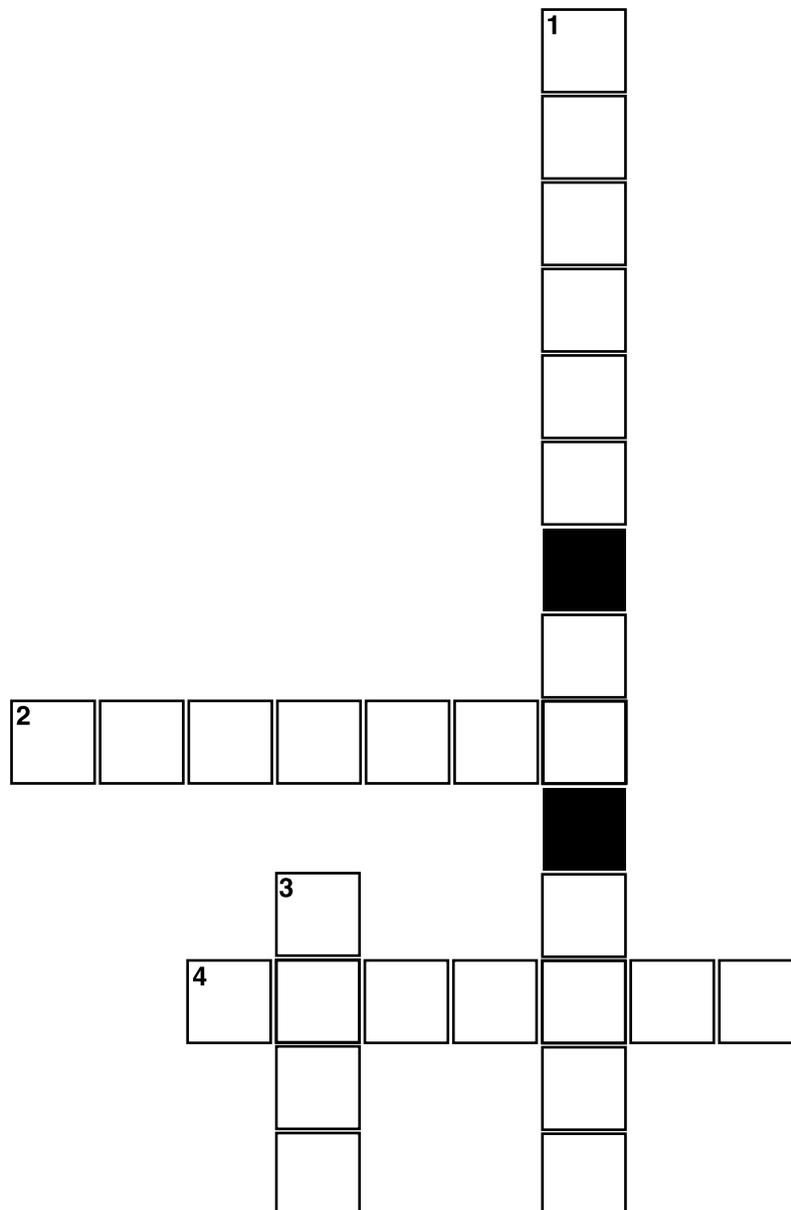
Horizontal

- 2 Rideau de tulle
- 4 Agent vecteur du paludisme dans toutes les régions chaudes ou tempérées chaudes du globe

Vertical

- 1 Perforation de la peau ou d'une muqueuse faite par un instrument ou un insecte
- 3 Insecte piqueur

TUBERCULOSE



Horizontal

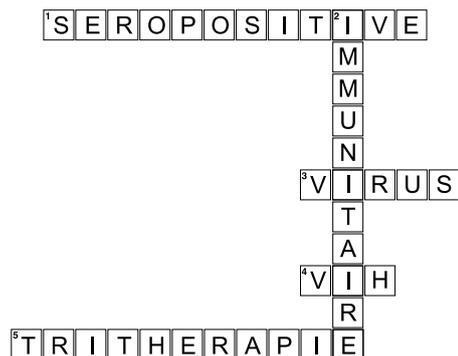
- 2 Pièce de tissu
- 4 Organe contenu dans la cavité thoracique

Vertical

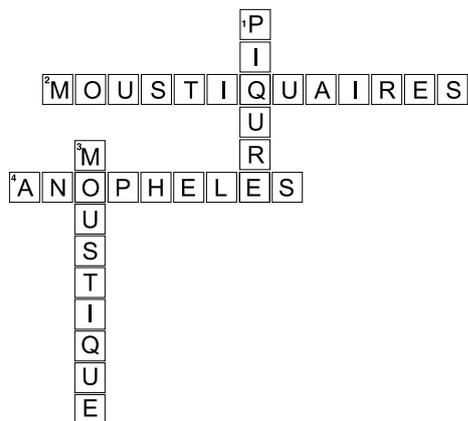
- 1 Bactérie agent responsable de la tuberculose
- 3 Expiration brusque et sonore de l'air contenu dans les poumons

SOLUTIONS JEUX

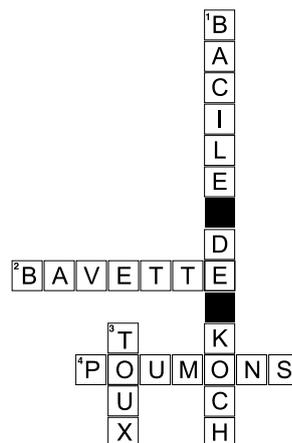
SOLUTIONS VIH/SIDA



SOLUTIONS PALUDISME



SOLUTIONS TUBERCULOSE



INFORMATION

Bulletin d'information de
l'Instance de Coordination Nationale
du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA,
la Tuberculose et le Paludisme (CCM-CI)

CONTACTS

 Abidjan, Cocody Riviera
Golf les Jardins, non loin
de la Pharmacie Les Elias

 01 BP 13154 Abidjan 01

 (+225) 22 43 94 01

 secretariat@ccm.ci

 www.ccm.ci

 **Le Fonds mondial**
de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
CCM-COTE D'IVOIRE

ÉQUIPE EDITORIALE

RÉDACTRICE EN CHEF

Dr AMETHIER Solange

RÉDACTEURS

Dr BOBY Bernadette

Dr GBANE Anzata

Dr KROA Sem

Dr OUATTARA Sanga

HYPOTE Anne Yolande

N'GUESSAN Pulchérie

YAPI Dorothée

OUATTARA Sarah

SEKA Jean Phillippe

TOURE Mamery

CONCEPTION GRAPHIQUE

GCIS CONCEPT Sarl